



Le

SERVICE D'ACTION ÉDUCATIVE EN MILIEU OUVERT (A.E.M.O)

L'action éducative en milieu ouvert

L'AEMO est une mesure d'assistance éducative prononcée par le juge des enfants lorsque les parents rencontrent des difficultés dans leurs responsabilités éducatives et/ou que les conditions de vie de l'enfant font que celui-ci est en situation de danger avéré ou potentiel. Les travailleurs sociaux et les psychologues interviennent dans le milieu familial. L'objectif est d'aider la famille dans son ensemble en mettant en place des mesures de soutien adaptées. En priorité, une attention est portée à l'enfant afin de s'assurer que le proche entourage répond à ses besoins fondamentaux tels que la santé, la sécurité, les conditions de son éducation et son développement.

Dans son jugement, en vertu de l'article 375 et suivants du Code civil, le Juge indique la durée de la mesure initialement fixée. La mesure peut être renouvelée par une décision motivée du Juge des enfants au regard de l'évolution de la situation familiale.

3 types d'approches

- **L'action éducative dite "classique"** intervient lorsque la situation de l'enfant fait apparaître des carences éducatives, une dégradation sociale, une nécessité de travailler la sociabilisation ou l'inclusion de la famille.
- **L'approche médiation permet de réguler une situation** de séparation des parents qui place l'enfant comme enjeu du conflit et qui n'apparaît plus comme un sujet.
- **La consultation familiale** s'intéresse à retisser les liens du dialogue dans le cadre d'une forte crise relationnelle.

Des outils complémentaires

- **L'AEMO renforcée** : mesure à caractère soutenu sur une période donnée ayant pour objectif de réguler une situation de grande fragilité qui aurait pu conduire à un placement.
- **L'AEMO avec Hébergement** : service à part entière de l'ALSEA, la mobilisation de l'AEMO avec Hébergement permet d'agir avec réactivité et souplesse dans des situations de dégradations immédiates et significatives.



S'ouvrir ensemble

Chaque été, l'AEMO propose des séjours éducatifs aux enfants et aux familles. Ces moments d'observation privilégiés constituent un accompagnement et un soutien à la parentalité qui permettent de travailler concrètement les cadrages éducatifs tout en nourrissant le projet pédagogique individualisé.



L'équipe

- Directeur(rice)
- Chef(fe)s de service éducatif
- Assistant(e) de direction
- Assistant(s) administratifs
- Psychologues
- Référent(e)s éducatifs en A.E.M.O
- Technicien(ne) de l'Intervention Sociale et Familiale
- Secrétaires
- Agent administratif

Service d'Action Educative en Milieu Ouvert

2 rue Jean Monnet, 87170 ISLE
Tél : 05 55 34 50 64
aemo@alsea87.fr

RETROUVEZ-NOUS
SUR LE SITE
WWW.ALSEA87.FR